



84^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME



PONT-À-MOUSSON (54)

ROUTE

VTT

GRAVEL

DU 23 AU 30 JUILLET 2023

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À lire avec attention avant de remplir très lisiblement votre bulletin d'inscription ci-après :

Seuls les licenciés de la Fédération française de cyclotourisme (FFVélo), et les licenciés membres des associations de cyclotourisme étrangères pourront participer à la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme (SF). Possibilité de prendre directement la licence FFVélo sur ce bulletin d'inscription ou une carte Découverte de la SF 2023, via le site de la Fédération.

1 – Identification des participants

Licenciés FFVélo et leur famille et les licenciés étrangers (ascendants, descendants, conjoints, concubins déclarés, pacsés, enfants et enfants sous tutelle.

Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué au village fédéral de la SF, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un bracelet porté au poignet qui sera présenté obligatoirement à tous les contrôles. L'utilisation de vélos à assistance électrique (VAE) sur les circuits est autorisée conformément au règlement de la Fédération française de cyclotourisme et aux normes VAE actuelles. L'usage du vélo avec moteur thermique est strictement interdit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

Seuls les licenciés inscrits reçoivent les tracés des parcours.

2 - Droits d'inscription en 2023

Les dossiers non conformes seront mis en litige, ce qui retardera l'inscription.

Le tarif préférentiel de 50 % s'applique aux seuls bénéficiaires de la licence famille : conjoint, concubin, pacsé licencié ou jeune de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié (**saisie impérative correcte conforme à la licence de la Fédération (FFVélo)**).

Une demande d'annulation **pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit** sera recevable. Les annulations formulées 15 jours avant la SF se verront appliquées une retenue pour frais administratifs.

L'appréciation du cas de force majeure reste de la compétence exclusive de la COSFIC 2023.

Pour les étrangers non licenciés FFVélo, l'assurance rapatriement est obligatoire (ressortissants européen 18 €) autres pays non européens (24 €). Cette cotisation peut être remboursée en cas d'assurance rapatriement personnelle. Attestation à fournir.

3 – L'accueil des jeunes

L'accueil des jeunes se fera à l'Espace jeunes de 8 h 30 à 18 h. Le bulletin d'inscription « Jeunes » est à compléter pour chaque enfant et à joindre à votre dossier (parent ou tuteur). Ne pas oublier de renseigner le paragraphe B du bulletin individuel et familial.

4 – Hébergement Fédéral

Pour ceux qui souhaitent être hébergés ensemble, dès deux personnes, en hébergement fédéral, au camping fédéral, à l'hébergement collectif et chez l'habitant regroupez vos dossiers d'inscription et **créer obligatoirement un groupe (> page 3)**.

Demandez le nom du groupe de rattachement à votre responsable de groupe avant de vous inscrire.

- Pas de regroupement possible pour les personnes de différents hébergements entres elles.
- Pas de regroupement de personnes ne nécessitant pas des besoins électriques avec des personnes nécessitant des besoins électriques liés à des problèmes médicaux.
- **Plus de regroupement possible à partir du 01/06/2023.**

Précisez vos souhaits d'hébergement fédéral (camping fédéral, hébergement collectif, hébergement chez l'habitant) sur le bulletin d'inscription Internet ou par papier (> page 2). Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

Les campings fédéraux seront ouverts du vendredi 21 juillet à 14 h au lundi 31 juillet à 11 h (*aucune installation ne sera admise avant le 21/07 à 14 h).

Les hébergements campings fédéraux provisoires sont des hébergements éphémères, à ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (emplacements sans électricité et sans eau). Des emplacements seront réservés pour les personnes en situation de handicap au plus près du bureau d'accueil et des sanitaires (demande et certificat médical à fournir).

Les hébergements collectifs : situés principalement en ville, les cyclotouristes dans ces collectifs prendront leurs petits déjeuners à la restauration du village fédéral. Pour les hébergements en dehors de Pont-à-Mousson, les cyclotouristes prendront leurs petits-déjeuners sur place. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis. Un règlement intérieur de l'établissement sera affiché.

Les hébergements collectifs seront ouverts à partir du samedi 22 juillet 2023 à 10 h au dimanche 30 juillet 2023 à 14 h. Aucun accès ne sera possible ni accepté avant ces dates et heures définies. Les vélos entreposés dans des garages sécurisés devront être munis d'un antivol obligatoirement.

Dans toute la mesure du possible, un courriel (ou un courrier) vous précisera l'attribution de votre hébergement collectif.

L'hébergement chez l'habitant : une proposition d'hébergement chez l'habitant vous sera adressée suivant vos souhaits. **Veillez ne pas omettre le règlement forfaitaire de 7 € par personne** pour participation aux frais induits par la recherche de logements. Aucun logement ne sera attribué sans réception du bulletin d'inscription dûment complété. Les hébergements chez l'habitant seront ouverts à partir du samedi 22 juillet au dimanche 30 juillet (à convenir avec le propriétaire hébergeur).

5 – Restauration

La restauration du soir et les petits déjeuners pourront être pris dans le chapiteau installé au village fédéral de Pont-à-Mousson. Pour faciliter le travail du traiteur, inscrivez-vous maintenant. **Les repas du pique-nique du jeudi 27 juillet 2023 ne se feront que sur réservation.**

6 – Excursions

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité. La prestation comprend le transport, les visites avec les entrées et l'accompagnement par des bénévoles.

Restauration : repas tiré du sac à la charge du participant. Les bus partiront d'un espace commun situé au village fédéral.

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chien d'assistance). Des chaussures et vêtements adaptés sont recommandés.

7 – Randonnées pédestres

Rappel : l'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux randonnées pédestres. Le nombre d'inscrits est limité, il est préférable de vous inscrire dès maintenant. La prestation comprend le « transport » et l'encadrement. **Repas tiré du sac** à la charge du participant. Des vêtements adaptés et de bonnes chaussures de marche sont recommandés, les personnes qui ne seront pas correctement équipées seront refusées. Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chien d'assistance). Le nombre de places est limité, deux circuits sont proposés par jour. Repas tiré du sac à la charge du participant.

8 – Cyclo-découvertes

Le nombre de places est limité, deux circuits sont proposés par jour. **Repas tiré du sac** à la charge du participant.

Les participants se rendront par leurs propres moyens au point de départ. L'encadrement est assuré par des accompagnateurs et les visites sont comprises dans le prix.

9 – La soirée spectacle musical par une troupe locale

Réservation obligatoire au moment de l'inscription.

10 – Accusé de réception Important

Pour une inscription par courrier.

L'accusé de réception sera envoyé par le « Secrétariat inscriptions » après enregistrement de votre dossier complet comportant :

- **le bulletin d'inscription**, correctement rédigé et vérifié, accompagné, le cas échéant, du bulletin relatif aux jeunes,
- **mentionner votre adresse électronique** si vous en avez une,
- **un chèque** (à l'ordre de la COSFIC Pont-à-Mousson 2023) du montant global des prestations et inscriptions,
- **une enveloppe timbrée** au tarif en vigueur jusqu'à 20 g avec votre nom et votre adresse pour envoi de l'accusé de réception.
- **un RIB ou IBAN** pour remboursement éventuel par virement.

Pour une inscription via Internet avec adresse électronique.

L'accusé de réception est envoyé par courriel dès que le dossier est complet. Le numéro de camping et d'emplacement vous sera communiqué avant votre arrivée

Pour une inscription via internet, le règlement par carte bancaire est à privilégier : simplification, rapidité du traitement du dossier et bien sûr, sécurisation du paiement. Tout dossier incomplet ne pourra être traité, ce qui retardera votre inscription.

11 – Retrait des dossiers

- Le vendredi 21 juillet 2023 de 14 h à 21 h et le samedi 22 juillet de 8 h à 21 h.

1) Pour les participants, (hors hébergement camping fédéral) : retrait des dossiers au village fédéral.

2) Pour les participants hébergés en camping fédéral : retrait des dossiers sur les campings fédéraux.

- Village Fédéral, parking limité (des parkings seront à disposition aux alentours).

12 – Sécurité

Les participants devront impérativement respecter le Code de la route en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs et/ou de leurs représentants dûment accrédités. Chaque participant devra obligatoirement avoir sur lui sa fiche d'identification pour tout problème pouvant intervenir lors des randonnées. Le port du casque est vivement recommandé.

13 – Porte-monnaie électronique

Un mail d'information sera envoyé fin juin, pour charger le bracelet porte-monnaie électronique, vous-même, **il vous suffira de créer votre compte sécurisé en allant sur le site : weeevent.com** Vous pourrez y déposer la somme d'argent que vous souhaitez à tout moment y compris pendant la semaine.

Avantages : en gérant vous-même les mouvements financiers de votre compte, vous serez autonome pour la consommation mais également, pour récupérer intégralement votre solde à l'issue de la Semaine fédérale.

14 – Responsabilité

La COSFIC décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des vélos des participants, de leurs accessoires annexes, de leur porte-monnaie électronique. Elle n'assume aucune obligation de garde ni de conservation des biens.

La COSFIC met à disposition au village fédéral, sur l'hébergement de plein air et sur les hébergements collectifs, des parcs à vélos. Tous les vélos qui y seront placés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il est recommandé aux participants de prendre toutes mesures empêchant le vol quand leur vélo n'est plus sous leur surveillance et de souscrire une assurance les garantissant contre le vol de matériel.

15 – Respect des bénévoles

Toutes les Semaines fédérales reposent sur l'investissement et les bonnes volontés. Nos bénévoles doivent être respectés, encouragés en toutes circonstances. Pour que les Semaines fédérales perdurent dans la joie, le partage et la convivialité. Tout manquement pourra engendrer une exclusion, sans remboursement de la Semaine fédérale.

LIRE LE RÉGLEMENT DE LA SEMAINE FÉDÉRALE CI-DESSUS AVANT DE PASSER AUX PAGES SUIVANTES **J'ai lu et j'accepte**

BULLETIN DE DEMANDE D'HÉBERGEMENT FÉDÉRAL - À COMPLÉTER ET À ENVOYER IMPÉRATIVEMENT AVEC VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION.

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Portable :

Je suis hébergé(e) **hors hébergement fédéral** (hôtel, gîte, chambre d'hôte, camping privé, etc.) **OUI** **NON**

SI NON → Je souhaite être hébergé(e) dans les campings fédéraux **OUI** **NON**

Si oui nombre d'emplacements • Tente avec voiture • Camping-car ou caravane **moins** de 8 m

• Camping-car ou caravane **plus** de 8 m

• Cyclo-camping (sans voiture), tente, Hippodrome CF3

OU → Je souhaite être hébergé(e) en hébergement collectif - Lits simples **OUI** **NON**

Si oui en chb. individuelle, lit simple (*limité*) Nombre de personnes

Ou en chb. 2 pers., lits simples Nombre de personnes

Ou en chb 3 pers. et plus, lits simples Nombre de personnes

OU → Je souhaite être hébergé(e) en hébergement chez l'habitant **OUI** **NON**

Si oui en chb. individuelle, lit simple (*limité*) Nombre de personnes

Ou en chb. 2 pers., lits simples (*limité*) Nombre de personnes

Ou en chb 2 pers., lit double Nombre de personnes

Avec animaux **OUI** **NON** Si oui, précisez

DANS TOUS LES CAS, JE SOUHAITE ÊTRE REGROUPÉ(E) **OUI** **NON** (*plus de regroupement à partir du 1^{er}/06/2023*)

Si oui voir paragraphe 4 et **créer obligatoirement un groupe de rattachement**. Nom du groupe de rattachement :

COMMENTAIRES - OBSERVATIONS :

C2 - HÉBERGEMENT COLLECTIF (draps, couverture, couette et traversins ne sont pas fournis. Une alèse jetable sera fournie).Nous souhaitons être regroupés - **OUI** **NON** Nom du groupe :**Forfait obligatoire NON réductible pour 8 nuits du samedi 22/07/2023 10 h au dimanche 30/07/2023 - 14 h**

	PRIX PAR PERS.	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Chambre 3 ou 4 personnes - Pont-à-Mousson	200 €						
Chambre 2 personnes - Nancy	240 €						
Chambre individuelle (CROUS Nancy)	320 €						
SOUS-TOTAL C2							

C3 - HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT Nous souhaitons être regroupés - **OUI** **NON** Nom du groupe :

	NOMBRE	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Forfait par pers. de plus de 18 ans pour frais de dossier	x	7 €						
SOUS-TOTAL C3								
SOUS-TOTAUX : C1 + C2 + C3 = TOTAL C								

Participation financière du cyclotouriste à régler directement au propriétaire hôte :- par nuit et par pers., sans salle de bain - douche privative : 16 € (couple) - 21 € (pers. seule) - **Option 1** Salle de bain - douche privative 2 € **Option 2** Petit-déjeuner 6 €**LA COSFIC NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE L'ÉLOIGNEMENT DU LOGEMENT PAR RAPPORT À LA PERMANENCE.** Remplir le questionnaire au bas du règlement page 2.**C4 - HÉBERGEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** - Précisez la demande :**FURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES PERSONNES NÉCESSITANT UN BRANCHEMENT POUR MATÉRIEL D'ASSISTANCE MÉDICALE.****D - Restauration au village fédéral**

Du vendredi 22/07 au dimanche 30/07

	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Nombre de petits-déjeuners							
Samedi 22 juillet	6 €						
Dimanche 23 juillet	6 €						
Lundi 24 juillet	6 €						
Mardi 25 juillet	6 €						
Mercredi 26 juillet	6 €						
Jeudi 27 juillet	6 €						
Vendredi 28 juillet	6 €						
Samedi 29 juillet	6 €						
Dimanche 30 juillet	6 €						
► Nombre de repas du soir (boissons comprises)							
Vendredi 21 juillet	18 €						
Samedi 22 juillet	18 €						
Dimanche 23 juillet	18 €						
Lundi 24 juillet	18 €						
Mardi 25 juillet	18 €						
Mercredi 26 juillet	18 €						
Jeudi 27 juillet	18 €						
Vendredi 28 juillet	18 €						
Repas de clôture du samedi 29 juillet	30 €						
► Nombre de repas du midi (boissons comprises)							
Samedi 22 juillet	16 €						
Dimanche 23 juillet	16 €						
Lundi 24 juillet	16 €						
Mardi 25 juillet	16 €						
Mercredi 26 juillet	16 €						
Jeudi 27 juillet	Repas au village fédéral	16 €					
	Pique-nique au château de Jaulny	12 €					
Vendredi 28 juillet	16 €						
Samedi 6 août	16 €						
Buffet du dimanche 7 août	16 €						
SOUS-TOTAUX							
TOTAL D							

E - Cyclo-découvertes

E - Cyclo-découvertes Visites incluses dans le prix. Repas tiré du sac et transport à votre charge. Balades encadrées. <i>Programme provisoire.</i>		KM	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
► Dimanche 23 juillet									
Pont-à-Mousson et sa butte	8 h 30 à 16 h 30	40	12 €						
► Lundi 24 juillet									
De Divodorum à Metz	8 h 30 à 17 h	44	12 €						
► Mardi 25 juillet									
La Moselle moyenâgeuse	8 h 30 à 17 h	65	12 €						
► Mercredi 26 juillet									
Toul et son vignoble	8 h 30 à 17 h	54	12 €						
► Vendredi 27 juillet									
Entre sel et légendes	8 h 30 à 17 h	48	12 €						
► Samedi 28 juillet									
Circuit de mémoire	8 h 30 à 17 h	61	12 €						
SOUS-TOTAUX									
									TOTAL E

F - Réservations excursion à la journée

Départs : village fédéral

Nombre limité par jour - Réparties sur plusieurs visites - Repas tiré du sac à votre charge. - Transport et visites inclus dans le prix. Horaires : 8 h à 17 h 30	NOMBRE DE PLACES	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6	
► Dimanche 23 juillet									
Fort du Hackenberg (ligne Maginot) en métro, et la maison du père de l'Europe	50	30 €							
► Lundi 24 juillet									
Le fantastique parcs animalier - Sainte-Croix	50	40 €							
► Mardi 25 juillet									
La rando des poupons gourmands : dragées de Verdun et poupées Petitcollin	50	20 €							
► Mercredi 26 juillet									
Le Haut fourneau U4 - Uckange et la mine de fer - Neufchef	50	30 €							
► Jeudi 27 juillet									
Le fantastique parcs animalier - Sainte-Croix	50	40 €							
► Vendredi 28 juillet									
Saint-Nicolas-de-Port - Perches à houblon ou perches à selfie	50	30 €							
Pierre, verre et cristal - Centre des arts verriers Vannes-le-Châtel	50	40 €							
► Samedi 29 juillet									
Basilique - Toul / Collation dans le domaine viticole du toulois (fin 12 h 30)	50	40 €							
SOUS-TOTAUX									
									TOTAL F

G - Marches - Sport - Santé		KM	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Randonnées à la journée au départ du village fédéral. Nombre limité par jour. Repas tiré du sac à votre charge.									
► Dimanche 23 juillet									
Montée sur Mousson		15 km	10 €						
Les coteaux de Vandières et Villers-sous-Prény		12 km	10 €						
► Lundi 24 juillet									
Aqueduc romain et rocher de Fraze		18 km	10 €						
Arnville et Novéant-sur-Moselle : fontaines, bornes frontières		12 km	10 €						
► Mardi 25 juillet									
La Petite Suisse lorraine		17 km	10 €						
La vallée de l'Esch et Notre-Dame-des-Airs		12 km	10 €						
► Mercredi 26 juillet									
Boucle de la colline		17 km	10 €						
Pagny-sur-Moselle et ses vignes, ses vergers et sa riche flore		12 km	10 €						
► Jeudi 27 juillet									
Jaulny et Rupt de Mar		10 km	10 €						
► Vendredi 28 juillet									
Magnifique parc et châteaux près de Villers-lès-Nancy		14 km	10 €						
► Samedi 29 juillet									
Prény : ses points de vue et sa forêt		11 km	10 €						
PLUS D'INFOS ► https://sf2023-ffvelo.fr/				SOUS-TOTAUX					
								TOTAL G	

H - Prestations VTT	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Forfait semaine pour ravitaillement d'appoint (le casse-croûte n'est pas fourni)	25 €						
							TOTAL H

I - Prestations diverses	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Vide-poche en fonte (miniature plaque fonte telles celle dans toutes les rues de France, fabriquées à Pont-à-Mousson)	25 €						
Mirabelle en verre soufflé, fabrication artisanale à côté de Pont-à-Mousson	19 €						
Spectacle (gala de catch)	MER. 20 €						
Navette bus pour se rendre au Mondial Air Ballon de 17 h à 21 h 30 (départ depuis Pont-à-Mousson)	DIM. 10 €						
	LUN. 10 €						
	MAR. 10 €						
	MER. 10 €						
	JEU. 10 €						
	VEN. 10 €						
SOUS-TOTAUX							
							TOTAL I

TOTAL GÉNÉRAL ► A + B + C + D + E + F + G + H + I =€

SONDAGE	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Intention d'achat du maillot de la Semaine fédérale	40 €	▼ Indiquer la taille dans chaque colonne pour les participants intéressés ▼ 2XS - XS - S - M - L - XL - 2XL - 3XL - 4 XL					

PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE

Un mail d'information sera envoyé fin juin, pour charger le bracelet porte-monnaie électronique, vous-même, il vous suffira de créer votre compte sécurisé en allant sur le site : **www.weezevent.com** Vous pourrez y déposer la somme d'argent que vous souhaitez à tout moment, y compris pendant la semaine. **Avantages :** en gérant vous-même les mouvements financiers de votre compte, vous serez autonome pour la consommation mais également pour récupérer intégralement votre solde à l'issue de la Semaine fédérale.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RÉPONSES IMPÉRATIVES

DATE D'ARRIVÉE PRÉVUE :

- Vendredi 21 juillet à partir de 14 h
 Samedi 22 juillet
 Dimanche 23 juillet
 Autre jour - Lequel :

MOYEN DE TRANSPORT

- Voiture
 Train
 Vélo

TYPE D'HÉBERGEMENT

- Camping fédéral
 Chez l'habitant
 Collectif
 Privé

➤ RETRAIT DES DOSSIERS, **MUNI OBLIGATOIREMENT DE VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION.**
AVEZ-VOUS BIEN NOTÉ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET ADRESSE MAIL (LISIBLE) PAGE 3 ?

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Portable :

Adresse mail :

JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE POUR RECEVOIR VOTRE ACCUSÉ DE RÉCEPTION ET UN RIB POUR UN ÉVENTUEL REMBOURSEMENT (VOIR RÈGLEMENT INTÉRIEUR PARAGRAPHE 10)

« Je déclare expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Semaine fédérale et m'engage à m'y conformer en toutes ses dispositions
Je m'engage à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires en vigueur pendant la Semaine fédérale.»

Fait à : Le : 2023

Signature de toutes les personnes inscrites sur ce bulletin.

Adresse d'envoi de votre bulletin d'inscription :

COSFIC 2023 - BP 20073 - 54703 Pont-à-Mousson Cedex

Pour toutes informations complémentaires
sf2023-inscriptions@ffvelo.fr

**IMPORTANT : la copie de votre licence n'est pas demandée ;
cependant aucune inscription ne sera effectuée avant la prise de licence 2023.**
Vous pouvez prendre votre licence 2023 via votre club ou sur le site sécurisé : <https://licencie.ffcyclo.org>

Pour les étrangers, le règlement doit se faire par virement bancaire. Le code IBAN sera fourni sur demande.

DU 23 AU 30 JUILLET 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

(1 bulletin par jeune)

Nom du jeune : Prénom du jeune :

Date de naissance du jeune : Âge du jeune :

N° de licence du jeune : CoReg du jeune :

N° de club du jeune : Club du jeune :

RESPONSABLE LÉGAL 1 :

Code postal Ville :

Pays :

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse mail :

RESPONSABLE LÉGAL 2 :

Code postal Ville :

Pays :

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse mail :

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE L'ENFANT PENDANT LA SEMAINE :

Code postal Ville :

Pays :

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse mail :

ACCUEIL DES JEUNES LICENCIÉS**Centre aéré de 6 à 12 ans du lundi 24 au samedi 29 juillet (repas goûter animation), de 8 h 30 à 18 h 30 (réservation à la journée) merci de nous contacter.**

Sorties vélo de 10 à 18 ans (licence FFCT obligatoire)	NOMBRE	L	M	M	J	V	S	PRIX	MONTANT
VELO ROUTE								15 €	
VTT								15 €	

Ce tarif comprend les repas de midi (obligatoires) et les activités annexes.

TOTAL ▶

Montant à reporter
Page 3 - Sous-total B**LA DATE LIMITE D'ENVOI POUR L'INSCRIPTION EST FIXÉE AU 12 JUILLET 2023****INFOS**

- Joindre une photo récente de l'enfant (ne pas l'agrafer, ni la coller).
- La Fiche sanitaire et l'Autorisation parentale OBLIGATOIRES sont à télécharger sur le site de la Cosfic 2023 : <https://sf2023-ffvelo.fr/> dans le menu **Inscriptions**. Ces documents (bulletin d'inscription signé, fiche sanitaire et photo) sont à transmettre par courrier à la Cosfic 2023 avant le 25 juillet ou sur place le 30 juillet 2022.

ACCUEIL DES JEUNES À LA JOURNÉE DU LUNDI 24 AU SAMEDI 29 JUILLET

- A : Sorties vélo** → Ces sorties seront encadrées par des moniteurs et des initiateurs fédéraux. Des circuits seront proposés chaque jour au départ du village fédéral. L'accueil des jeunes à la journée se fera entre 8 h 30 et 9 h à l'Espace jeunes (fin d'accueil à 18 h). Les enfants doivent être amenés et repris par leur père, mère ou tuteur à l'Espace jeune. Les enfants doivent être impérativement autonomes au point de vue matériel (vélo en état et matériel de réparation).
- Le casque bien réglé est obligatoire.**

MODALITÉS DE PAIEMENTS :

- Par chèque bancaire à l'ordre de : COSFIC 2023
- Par Virement Bancaire : **IBAN** : FR76 1027 8041 3000 0205 1900 365 - **BIC** : CMCIFR2A